

Convention Novacité avec la Métropole de Lyon

I – Le contexte

Le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation Novacité (CEEI Novacité) est une structure animée par la CCI de Lyon Métropole. Sa mission est d'accompagner les entrepreneurs ayant un projet de création d'entreprise de produits, de services ou d'usage innovants, à fort potentiel économique.

Le CEEI Novacité se différencie fondamentalement des autres structures d'accompagnement et d'incubation, privées ou para-publiques. Novacité conseille et accompagne le chef d'entreprise au plan stratégique tout en y alliant des actions opérationnelles se déployant sur quatre volets :

- Support à la recherche de financement en amorçage,
- Aide au développement commercial en France et à l'international,
- Préparation à la première levée de fonds,
- Communication.

L'objectif de ce programme d'accompagnement est de permettre à l'entreprise de sortir du mode start-up au bout de 2 ans, avec un modèle économique validé, un chiffre d'affaires significatif et une première levée de fonds.

Grâce à son programme différencié, le CEEI Novacité est un membre reconnu par les entreprises et par l'écosystème entrepreneurial local. A ce titre, il est soutenu financièrement et techniquement par la Métropole de Lyon depuis plusieurs années.

Au vu de l'investissement humain de la CCI dans ce programme, Novacité est devenu payant depuis 2 ans, en accord avec la Métropole.

Novacité constitue le premier maillon de la chaîne de valeur visant à générer sur le territoire des ETI en fournissant au programme Pépité entre 20 et 30 % de ses labellisés par an.

II- Enjeux pour la CCI

Créé, en 1987, Novacité rassemble aujourd'hui un réseau de plus de 250 entreprises labellisées, qui génèrent 370 millions € de chiffre d'affaires, 2100 emplois et dont le taux de survie à 5 ans s'élève à 93 %.

8 entreprises sont labellisées par an et 30 entreprises sont accompagnées en continue. Novacité concourt à générer des clients fidèles de la CCILM, à positionner la CCILM, tant sur le Rhône que sur la Loire, comme un acteur important de l'accompagnement de Start-Up.

L'activité de Novacité devrait générer un chiffre d'affaires de 40k€ en 2019, hors activité GO Funding et hors financement de la Métropole de Lyon.

La perspective d'une évolution de la façon dont notre prestation auprès de ces entreprises est rémunérée (à travers une prise de participation gratuite) donne à la CCI un potentiel de retour sur investissement conséquent.

III – Conclusions et suites à donner

Afin de poursuivre cette action, l'assemblée Générale est sollicitée pour autoriser le Président à demander une subvention de 30 000 € pour l'année 2019 à la Métropole de Lyon.